



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 44/18

Objet

Travaux de réhabilitation de la restauration scolaire de l'école Wilson – Plan de financement

Secrétaire de séance

Jacques LAGNIEN

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire
15 mars 2018
Abergement-la-Ronce – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 64
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 78
Date de la convocation : 09 mars 2018
Date de publication : 23 mars 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP Lefèvre, I. Mangin, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM Sermier, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann.

Délégués absents ayant donné procuration :
M. Berthaud à J. Gruet, C. Demortier à C. Nonnotte-Bouton, D. Germond à JB Gagnoux, I. Girod à JM. Sermier, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à JP. Cuinet, P. Jobez à N. Jeannet, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à S. Marchand, JC. Wambst à F. Barthoulot, M. Henry à JP Lefèvre, J. Dayet à J. Péchinot, M. Boué à J. Drouhain, R. Curly à G. Chauchefoin.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
A. Douzenel, S. Marchand, H. Prat, C. Mathez, V. Chevriaut, J. Lagnien.

Vu la délibération n°GD39/17 du Conseil Communautaire en date du 23 mars 2017 approuvant le projet de réhabilitation d'un accueil périscolaire à l'école Wilson,

Vu la délibération n°GD69/17 du Conseil Communautaire en date du 26 juin 2017 approuvant l'extension du périmètre de la définition de l'intérêt communautaire au titre de la compétence « action sociale » en y ajoutant la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2017,

Vu la délibération n°GD84/17 du Conseil Communautaire en date du 5 octobre 2017 approuvant la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole concernant la réhabilitation de l'accueil périscolaire de l'école Wilson,

Vu la délibération n°GD112/17 du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2017 approuvant l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement entre la Ville de Dole et la Communauté d'agglomération du Grand Dole concernant le groupe scolaire et périscolaire de Wilson, afin d'y inclure le bâtiment dédié à la restauration scolaire,

Vu la délibération n°18.19.02.15 du Conseil Municipal de la Ville de Dole en date du 19 février 2018 approuvant la fusion entre le groupe scolaire Rockefeller/Wilson et le groupe scolaire des Commards à compter du 1^{er} septembre 2018,

Vu la délibération n°18.19.02.17 du Conseil Municipal de la Ville de Dole en date du 19 février 2018 approuvant l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole concernant le groupe scolaire et périscolaire de Wilson, afin d'y inclure le bâtiment dédié à la restauration scolaire,

Il convient de solliciter l'Etat, au titre de la DETR 2018, concernant les travaux de réhabilitation de la restauration scolaire Wilson, afin de demander une subvention à hauteur de 40% des dépenses éligibles.

Pour rappel, la salle de restauration bénéficiera de travaux de rénovation et d'amélioration acoustique majeurs impliquant la création d'un plafond acoustique constitué d'une nappe d'îlots suspendus. Le parquet existant est conservé et restauré. Les peintures seront reprises, les équipements d'éclairage seront remplacés et optimisés afin d'améliorer le confort et de réduire les dépenses énergétiques. Les portes d'accès aux cours seront remplacées, ainsi que les menuiseries, qui sont dans un état de dégradation avancé. Enfin, le système d'alarme PPMS et de sonnerie sera mis en conformité avec la réglementation en vigueur.

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la Ville de Dole. Le coût des travaux sera pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sur la base du plan de financement estimatif suivant :

DEPENSES	MONTANT (en HT)
Travaux	244 618 €
Maîtrise d'œuvre, études et diagnostics	28 333 €
Total Dépenses	272 951 €

RECETTES	MONTANT (en €)	TAUX DE PARTICIPATION
Etat (DETR 2018)	109 180 €	40 %
Autofinancement CA du Grand Dole	163 771€	60 %
Total Recettes	272 951 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement concernant les travaux de réhabilitation de la restauration scolaire de l'école Wilson suite à la fusion des écoles précitées, pour un montant de 272 951€ HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférent,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels du projet, notamment l'Etat au titre de la DETR 2018,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 15 mars 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AE / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Trésorerie Principale

